

COMPTE-RENDU DE NOTRE ENTRETIEN A LA PREFECTURE DE LYON

Date : 08/08/2017

Présents :

SGAR : G. LEVI, A. JULLIAN

DRAAF : C. MARCELLIN, JY. COUDERC

DREAL : M. METTRAL

FRSEA : M. JOUX (président)

FDSEA Isère : P. DENOLLY (président)

JA Hautes-Alpes : R. HERAULT, M. GRAS

JA Isère: B. BLANC

FNO Drôme : F. MONGE

Présidente du Syndicat d'élevage du Trièves : A.. VIAL

Président du Syndicat Ovin du Trièves :S. PASCAL

Lors de la rencontre, Nous éleveurs , avons insisté de nouveau sur nos revendications :

- Déclassement du loup en prédateur et plus en espèce protégée
- Que les tirs de prélèvements se fassent sur une meute de loups et non sur un seul individu
- Que les analyses (prélevées sur les victimes lors d'attaques ou sur les loups abattus) soient faites par des laboratoires **indépendants**

F. MONGE a demandé à avoir les résultats d'analyses de l'ONCFS . Il demande ces résultats depuis plus de 5 ans... (d'autres les demandent depuis plus de 15 ans !)

M. METTRAL de la DREAL a répondu, je cite : « que ces résultats, vous les avez lors des bilans de fin d'année lorsque l'ONCFS rend compte du nombre d'attaques, du nombre de loups répertoriés, etc... » , ce qui, bien évidemment, ne correspond pas à la demande de F. MONGE.

Nous, éleveurs, aurions aimé être réellement informés de ces résultats d'analyses.

Malgré les NOMBREUSES DEMANDES, l'ONCFS n'a JAMAIS communiqué les résultats.

Lors de cette réunion, j'ai informé M. LEVI (qui représentait ce jour Monsieur LE PREFET de région en vacances) ainsi que tous les membres présents de la DRAAF et de la DREAL, des mesures mises en place dernièrement afin d'avoir des résultats d'analyses ADN complets .Je leur ai informé que les échantillons prélevés lors d'attaques étaient envoyés dans un laboratoire certifié en Allemagne qui nous permet aujourd'hui de :

- Constater que les loups qui attaquent sont bien des Hybrides (ce laboratoire, nous permet de voir le pourcentage de loup et de chien ainsi que les races de loup et de chien présents dans les analyses)
- Déterminer le nombre d'individus
- Déterminer l'origine des individus
- Contrer les résultats de l'ONCFS

Je leur ai dit : « L'ONCFS se contentait juste de vérifier s'il y avait des traces génétiques de loup dans les analyses. Ils n'allaient pas plus loin et notaient dans leur rapport : « attaque de loup ». Le laboratoire auquel nous faisons appelle en Allemagne, va plus loin dans sa recherche , il constate toutes les sources génétiques issues de l'échantillon, notamment celles de races de chien. Nous avons donc de réelles preuves que les loups en France, Allemagne et Italie sont des Hybrides »

M. LEVI nous a donc lu un passage de la convention de Berne qui indique clairement que les hybrides doivent être éliminés.

Suite à ça, M. METTRAL à dit que des analyses allaient être faites par un autre laboratoire afin de pouvoir comparer les analyses de l'ONCFS , celles du laboratoire en Allemagne et les « leurs ». J'ai donc répondu que cela montrait bien que les autorités étaient conscientes que les analyses jusqu'alors faites par l'ONCFS étaient incomplètes. Nous avons donc la preuve que les agriculteurs ont été dupé jusqu'à présent et que la présence d'hybrides n'avait jamais été prise au sérieux. (Peut-être que les résultats d'analyses de l'ONCFS démontreront qu'au contraire, ils étaient au courant et ont passé ça sous silence depuis des années...). Dans tous les cas, il est évident que l'État essaye de se couvrir .

Suite à notre revendication concernant le prélèvement d'une meute TOTALE et non d'un individus , on nous a répondu que cela était JURIDIQUEMENT POSSIBLE, la limite étant le plafond national (= quota). Ce serait compliqué de prélever une dizaine de loups dans un secteur au détriments d'autres secteurs subissant une forte pression du loup.

Cependant, cela peut-être fait à titre expérimental : Prélever une petite meute de 5 à 10 loups . Cela demande beaucoup de moyens (hélicoptères) et des limites techniques (relief, peu d'individus visibles)

Nous avons reparlé de la Brigade nationale : Une quinzaine d'agents basés en Alpes de Haute Provence qui peuvent être délocalisés.
Selon le SGAR et la DREAL il y a un souhait de l'État de pérenniser ça.

Selon une initiative de la régions Rhône Alpes Auvergne, il y aurait peut-être mise en place d'une brigade dans un des départements de la région. Cela permettrait des déplacements plus rapides d'un département à l'autre. (Mise en place d'ici 2018)

Demande des éleveurs : Monter une brigade dans tous les secteurs où les attaques sont en forte progression.

La DRAAF s'est ensuite exprimée sur le fait qu'une évaluation des systèmes de protection était à faire (en cours).

Une étude à déjà était faite il y a 1an et demi sur l'impact des systèmes de protection. Ce qui en est ressorti :

- Les mesures sont plus efficaces lorsque 2 moyens de protection sont mis en place en simultané (ce qui explique l'obligation pour les éleveurs de prendre deux mesures pour être indemnisés)
- Lorsque trop de mesures de protection sont mises en place dans un même secteur (sur plusieurs élevages), l'efficacité diminue.

Nous avons parlé des mesures de protection sur les troupeaux BOVINS.

J'ai clairement dit qu'il n'était pas question de mettre en place ces mesures qui « achètent » le silence des éleveurs. Il vaut mieux « mettre de l'argent dans une réelle gestion du loup plutôt que créer une dépense qui ne fera que repousser le problème sans le régler »

Termes forts mais justes selon P. DENOLLY.

Nous avons appris qu'un réseau d'experts allait être mis en place pour conseiller les éleveurs sur les chiens de protection.

Point sur lequel S. PASCAL a insisté : la dangerosité des chiens de protection sur les lieux fortement fréquentés par les promeneurs. Certains éleveurs refusent de mettre des chiens de protection dans leurs alpages de peur qu'un touriste se fasse mordre (responsabilité de l'éleveur)

les chiens de troupeaux sont également une grosse menace pour la faune sauvage. Certains alpages n'ont plus de marmottes !

D'autres éleveurs, comme c'est le cas de F. MONGE, soulignent le fait qu'un seul chien n'est pas suffisant, il faut en prendre une dizaine parfois pour protéger le troupeau en alpage.

Nous avons également abordé le problème des dégâts écologiques engendrés par la présence du loup et donc la disparition du pastoralisme.

- Certaines zones d'estive considérées comme « trop dangereuse » par les éleveurs sont laissées à l'abandon et donc s'embroussaillent et ne sont rapidement plus praticable à pieds
- Les animaux surpâturent certains endroit au détriment de la flore sauvage
- risque d'incendie liés à l'embroussaillage

De plus, cela fait plusieurs années que les éleveurs constatent que leurs troupeaux redescendent en moins bon état que lors de la montée en alpage. Cela est due au fait que les animaux sont rentrés la nuit (pour éviter les attaques de loups) juste à l'heure où ils se mettent à manger (lors de période de fortes chaleurs, les animaux mangent lorsqu'il fait frais, la nuit).

« Petit à petit toutes ces mesures tendent vers un système d'élevage en hors sol » selon B. BLANC soutenus par les éleveurs.

Bien entendus les éleveurs sont contre cela et selon les personnes présentes et représentant Monsieur LE PREFET, l'État aussi.

Nous avons donc reformulé notre demande d'étude sur **les dégâts écologiques liées à la disparition du pastoralisme.**

Pour finir, nous avons demandé à ce que **les dégâts du loup soient financés par le ministère de l'écologie et non plus par le ministère de l'agriculture !**

Amandine Vial
Présidente du Syndicat d'élevage
le 10 août 2017